

# AMÉLIORER LE PARCOURS DE SANTÉ DES POPULATIONS FRAGILES ET PRÉCAIRES



Publics précaires et vulnérables, population des QPV, usagers de la Maison France Service



2023 - 2028

## DESCRIPTION

Le diagnostic a montré un taux de pauvreté (12,9%) supérieur au taux départemental (10,7%) mais avec une part de la population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) plus faible qu'au niveau départemental, laissant supposer une difficulté d'accès aux droits ou une méconnaissance des dispositifs de la CPAM.

Cette fiche action vise à améliorer l'accès à la couverture assurance maladie des populations fragiles et précaires avec une attention particulière pour les populations des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### 1 - Permettre aux personnes fragiles du territoire d'ouvrir des droits à la sécurité sociale :

- Renforcer auprès du grand public et des professionnels de santé la connaissance des dispositifs d'accès aux droits et faciliter leur accès (permanence PASS du CHANGE à Gex, venue du Camion de la Croix Rouge...) avec des informations ciblées (mailling, communication réseaux sociaux Pays de Gex agglo...)
- Développer des actions spécifiques en matière d'accès aux droits dans les QPV

### 2 - Rendre accessible les permanences pour les démarches d'accès au droits :

- Réfléchir à la possibilité d'organiser, dans la Maison France Service, une permanence en présentiel ou en distanciel d'un agent de la CPAM pour répondre aux questions des usagers
- Maintenir et développer les transports à la demande dans les communes (en lien avec les CCAS) pour permettre l'accès aux soins et aux services à tous
- Organiser avec les communes le transport jusqu'à Bourg-en-Bresse pour permettre un accès à l'examen de Prévention en Santé (EPS)

## SUIVI ET EVALUATION

- Traces : CR de réunions, définitions des lieux d'accès, moyens de transports ...
- Nombre de situations traitées
- Nombre de personnes accompagnées dans leurs démarches numériques d'accès aux droits